

Financé par :



CCAS Romans  
Centre communal  
d'action social



## Pôle ressources Petite enfance et Handicap De la Drôme

Pour Favoriser l'accueil de l'enfant en situation  
de handicap dans les structures  
de la petite enfance

Porté par :

CCAS de Romans via le CAMSP de Romans

44 rue Palestro

26100 Romans sur Isère

[www.ville-romans26.fr](http://www.ville-romans26.fr)

Coordinatrice : Claire FROSSARD

06 24 77 89 68

[polesressources@dromehandicap.fr](mailto:polesressources@dromehandicap.fr)



*« Plus le regard sur le handicap s'opère tôt, plus il devient naturel de vivre ensemble »*

## Le Pôle ressources Petite Enfance et Handicap

### Pourquoi ?

La loi du 11 février 2005 et la convention de l'ONU donnent accès aux enfants en situation de handicap à toutes les structures de droit commun.

L'objectif principal du Pôle Ressources petite enfance est de permettre le plein épanouissement de tous ces enfants en favorisant une société inclusive.

Il s'articule avec le **Pôle Ressources Loisirs Enfance Jeunesse Handicap** porté par l'association des PEP SRA.

Ces deux pôles partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs et ont décidé de travailler ensemble pour une continuité de parcours des enfants.



### Nos partenaires principaux :

- Le Département de la Drôme,
- La CAF de la Drôme,
- Les CAMSP de la Drôme : Romans, Bourg les Valence, Montélimar,
- Les PEP SRA,
- Les lieux d'accueil parents et enfants et les réseaux d'assistantes maternelles du département,
- Les structures médico-sociales de la Drôme.

### Pour qui ?

- Pour les familles d'enfants, de 0 à 6 ans, ayant des besoins particuliers (situation de handicap, maladie chronique, difficultés de développement, etc.).
- Pour les équipes de professionnels de la petite enfance.
- Pour les élus, les gestionnaires de structures.

### Comment ?



- En proposant des lieux d'écoute et d'accueil pour les familles, les enfants.
- En guidant, soutenant et orientant les parents dans leurs démarches en vue de la socialisation de leur enfant.
- En venant en appui dans les relations parents/professionnels.
- En soutenant et accompagnant les équipes de professionnels de la petite enfance (proposition de formations, de sensibilisation, mise à disposition de documentation, de matériel, etc.).
- En construisant des passerelles avec tous les acteurs de la petite enfance.

- Par téléphone :

**06 24 77 89 68**

- Par mail :

**[polesressources@dromehandicap.fr](mailto:polesressources@dromehandicap.fr)**